

07.08.2025 - 18:14 Uhr

## L'EuroAirport redéfinit l'utilisation de la Zone Nord - Fin des activités d'aviation légère et de loisirs

**L'EuroAirport mettra fin aux activités d'aviation légère et de loisirs actuellement situées dans la Zone Nord de l'aéroport d'ici fin 2026 au plus tard. Cette décision a été prise pour des raisons économiques et de planification.**

Depuis 1967, l'EuroAirport met à disposition de l'aviation légère et de loisirs des infrastructures de la Zone Nord. L'exploitation de la zone, où est actuellement implantée l'aviation légère et de loisirs, n'est économiquement plus viable depuis plusieurs années. Pour continuer à répondre aux exigences réglementaires, des investissements considérables dans les infrastructures existantes seraient nécessaires. À cela s'ajouteraient des coûts d'entretien courant en forte augmentation. En outre, les investissements ne pourront pas être amortis avant la fin de la durée d'utilisation prévue de cette zone en 2030, date à partir de laquelle l'utilisation des surfaces concernées ne sera plus possible en raison du projet d'extension et de modernisation EMT.

Parallèlement, l'Aéroport a besoin de cet espace pour des développements stratégiques clés :

- L'espace disponible à l'aéroport se rarifie – les surfaces existantes devront à l'avenir être utilisées de manière encore plus ciblée pour le trafic aérien commercial.
- Dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment de l'aérogare (EMT Landside), il est prévu d'utiliser cette zone pour des activités logistiques et de chantier.

La gestion en parallèle des activités d'aviation légère, de loisirs et commerciale réduit également l'efficacité opérationnelle et augmente les besoins en coordination. Par le passé, plusieurs incidents aéronautiques se sont produits, alourdisant davantage le déroulement des opérations.

Les vols d'affaires (jets privés) ne sont pas affectés par cette mesure, puisqu'ils ne sont pas situés dans la Zone Nord de l'aéroport.

L'EuroAirport est conscient que cette décision a des conséquences importantes pour le concessionnaire concerné, la GAC Basel AG. L'Aéroport est en étroite collaboration avec cette dernière et s'efforce d'organiser la phase de transition de manière viable et de trouver un délai approprié pour la mise en œuvre.

Pour plus d'informations sur l'EuroAirport : [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com) .

Contact :

**EuroAirport**

Manuela WITZIG

Responsable Communication et Affaires Publiques

BP 60120

68304 Saint-Louis | France

+33 (0)3 89 90 35 45

Astreinte (week-ends) : +33 (0)6 32 63 37 87

[media@euroairport.com](mailto:media@euroairport.com)

Flughafen Basel-Mulhouse | Postfach | CH-4030 Basel  
Aéroport Bâle-Mulhouse | BP 60120 | F-68304 Saint-Louis Cedex

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100075401/100933925> abgerufen werden.